

Ecole Privée Le Vieux Tilleul
5, passage du théâtre
85510 Rochetrejoux
☎ : 02 51 67 56 10
Courriel : ecole.pr.rochetrejoux@wanadoo.fr
Site : www.rochetrejoux-levieuxtilleul.fr



- ECOLE LE VIEUX TILLEUL - *Année scolaire 2021-2022*



Chères familles,

L'année scolaire 2020-2021 se termine dans des conditions particulières. Toutefois, sauf exception, les élèves n'auront vécu cette année que trois jours d'école à la maison. Nous nous en réjouissons ! Il convient maintenant de préparer la rentrée suivante. L'école comptera trois classes à la rentrée 2021 :

✓ **Structure pédagogique pour l'année 2021/2022 :**

L'école du Vieux Tilleul accueillera 67 enfants encadrés par une équipe de 7 personnes.

- **PS-MS-GS** : Classe de Charlotte Agnola, aidée par Marie-Catherine Moreau. Charlotte travaillera à 80 %. Un suppléant sera nommé pour assurer le 20 % manquant. A l'heure actuelle, nous ne savons pas le jour concerné.
- **CP-CE1-CE2** : Classe de Mathieu Gobin (directeur) aidé par Estelle Bouffandeau. Un suppléant viendra effectuer 12 jours annuels de décharge de direction (environ deux jours par période).
- **CM1-CM2** : Classe de Nicolas Paquereau.
- Stéphanie Trichet, enseignante spécialisée RA, interviendra pour aider les élèves en difficulté.

✓ **L'année prochaine, l'école ouvrira ses portes le :** **Mardi 31 Août 2021 de 16h30 à 18h00**

Les portes de l'école seront ouvertes afin que vous puissiez venir déposer les diverses fournitures de vos enfants. C'est également l'occasion de rencontrer et de retrouver les enseignants. Votre participation à ce dispositif est importante car il facilite la rentrée de vos enfants, notamment pour les plus petits. En effet, libérés des contraintes matérielles, notre rentrée s'effectuera dans les meilleures conditions.

✓ **Vie de l'établissement :**

- **Réunions de classe** : elles auront lieu au cours des premières semaines après la rentrée.
- **Bibliothèque** : les élèves de l'école iront à la bibliothèque une fois par mois. Durant cette séance, il leur sera proposé un temps d'écoute d'histoires et un temps d'activité (fonctionnement de la bibliothèque, classement des livres, écriture...). Les élèves choisiront également un livre qu'ils emmèneront à la maison. Chaque élève devra retourner le livre à l'école, au plus tard, le vendredi qui précède la visite suivante.
- **Recyclage** : nous ne récupérerons plus les dosettes-café (tassimo...), les gourdes de compote et les crayons usagés. Par contre, nous continuons à collecter les bouchons.
- **Site Internet** : Vous retrouverez régulièrement des informations sur la vie de l'école sur notre site internet. Vous pourrez également télécharger différents documents administratifs, notamment les bulletins d'absence.
- **Nettoyage des vitres** : Comme tous les ans, un samedi-matin est prévu en début d'année pour nettoyer les vitres de l'école. Cette année, la date du **samedi 18 septembre 2021** a été fixée.
- **Piscine** : Nous vous communiquerons à la rentrée l'ensemble des informations (horaire, niveaux concernés...).
- **Photos de Classe** : elles se dérouleront le **mardi 12 octobre 2021**.

✓ **Relations Ecole/Famille :**

L'aîné de chaque famille va recevoir la semaine de la rentrée un **cahier de liaison** qui servira à véhiculer les informations des enseignants et de l'OGEC vers les familles. Nous vous demandons de bien vouloir signer les informations qui vous ont été transmises afin de s'assurer de la prise de connaissance de celles-ci. Vous êtes également invités à y inscrire des informations concernant votre enfant lorsqu'il y a besoin. Merci de vérifier le contenu de ce cahier **chaque soir**.

Pour diverses raisons, nous sommes dans l'obligation de modifier les adresses mail de l'école. Les 4 adresses suivantes seront très prochainement supprimées : classematrochetrejou@gmail.com



A partir de la rentrée, nous vous sommes reconnaissants d'utiliser les adresses mail suivantes :

- *Classe de Charlotte* : c.navel@rochetrejou-levieuxvilleul.fr
- *Classe de Mathieu et Direction* : direction@rochetrejou-levieuxvilleul.fr
- *Classe de Nicolas* : n.paquereau@rochetrejou-levieuxvilleul.fr

✓ **Vie extra-scolaire :**

- **Cantine Municipale** : Les enfants qui mangent à la cantine vont prendre leur repas au restaurant scolaire de Rochetrejou situé au Foyer Rural. Vous devez prendre contact avec la responsable si vous souhaitez inscrire votre enfant. En cas d'absence, vous devez prévenir avant 11h00 au 06.20.18.87.45.

Merci de prévoir une serviette de table **marquée au nom de votre enfant.**

- **Centre Périscolaire « Les p'tits futés »** :
 - Horaires : 6h45-9h00, 17h00-19h00
 - Horaires du mercredi : 6h45-19h00.
 - Renseignements auprès des animatrices au 09.80.63.59.73.
- **Informations** : Le cahier de liaison de votre enfant peut également vous servir à faire passer les règlements de la cantine et de la périscolaire. Nous nous chargeons de transmettre ces documents. Notre rôle se limite à celui de facteur. Pour signaler une absence, merci de contacter directement les personnes concernées.

✓ **Frais de scolarité :**

- Le règlement des rétributions s'effectue mensuellement par prélèvement automatique. Pour l'année scolaire 2021/2022, **le montant de la rétribution reste stable et s'élève à 24 € par mois.** Le paiement s'effectue sur 11 mois, de septembre 2021 à juillet 2022.
- **Pour les familles ayant déjà un élève scolarisé dans l'école au cours de l'année 2020/2021 :** vous n'avez aucune démarche à effectuer.
- **Pour les nouvelles familles uniquement :** merci de nous fournir le jour de la rentrée **un RIB** afin de mettre en place le prélèvement automatique. Nous vous faisons parvenir une autorisation de prélèvement à nous retourner signée. De plus, **merci de nous faire parvenir un chèque de 24€ au nom de « OGEC Rochetrejou » pour les rétributions du mois de septembre. Les prélèvements commenceront en octobre 2021.**
- Au mois de septembre, **pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2,** une participation financière vous sera demandée afin de participer à l'achat des livrets de catéchèse. Le fonctionnement de la catéchèse sera abordé durant les réunions de pré-rentrée.

✓ **Rentrée des PS1 :**

- Pour les enfants nés en 2019, nous organisons deux permanences :
 - Pour les enfants nés entre janvier et juin 2019, le **vendredi 1^{er} octobre 2021** à partir de 18h30 jusqu'à 19h30.
 - Pour les enfants nés entre juillet et décembre 2019, le **vendredi 7 Janvier 2022** à partir de 18h30 jusqu'à 19h30.
 - Sur rendez-vous si les dates proposées ne vous conviennent pas.

✓ **Vous trouverez ci-joint tous les documents relatifs au fonctionnement de l'école :**

Prenez le temps de les lire car plusieurs changements ont été effectués pour la prochaine rentrée (fiche de renseignements, liste de fournitures...).

- Plaque d'information sur l'APEL (Associations des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) avec proposition d'adhésion.
- Calendrier des vacances scolaires pour l'année 2021/2022.
- Bulletins d'absence : ils sont à conserver à la maison.
- La liste de fournitures par classe. Les listes sont pensées de sorte que vous puissiez réutiliser d'une année sur l'autre le matériel acheté s'il est toujours en bon état.
- **Pour les classes de CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 :** le « pack fournitures » est reconduit. L'école s'occupe de l'achat des petites fournitures de bureau (colles, gommes, velledas...). Nous adhérons à un groupement d'achats et bénéficions de prix avantageux. Nous souhaitons donc en faire profiter les familles et vous apporter un service en diminuant fortement la liste des fournitures à acheter en début d'année. En cours d'année, nous n'aurons plus besoin de vous solliciter pour racheter d'éventuelles fournitures.
- En contrepartie, une participation financière sera demandée au mois de septembre aux familles. Je tiens à préciser que l'école ne réalise aucun bénéfice sur l'achat de fournitures. Le prix évolue en fonction des niveaux. **Le règlement s'effectue par chèque et sera à joindre aux documents à rapporter à la rentrée.**
- Plusieurs modifications ont été apportées. Les montants diffèrent donc par rapport à ceux de l'an dernier.

Niveau	CP	CE1-CE2	CM1-CM2
Coût par enfant	7€03	10€90	12€17

Exemple : une famille avec un enfant en CE1 et un enfant en CM2.

Montant à régler : 23€07

- Ce fonctionnement est obligatoire et s'impose donc à l'ensemble des familles.

Les documents suivants sont à rapporter impérativement lors de la première semaine de la rentrée scolaire :

- ☐ Fiche de renseignements.
- ☐ Règlement du pack fournitures **uniquement pour les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2.**
- ☐ Assurance scolaire : merci de fournir une attestation d'assurance scolaire pour chacun de vos enfants. (Merci de vérifier que cette garantie couvre les dommages corporels et matériels éventuellement causés à autrui par vos enfants à l'école et dans le cadre des sorties scolaires).
- ☐ Règlement des rétributions de septembre **uniquement pour les nouvelles familles.**
- ☐ Règlement intérieur et charte éducative : vous trouverez deux exemplaires de ces documents. Merci de les signer. Pour ces deux documents, un exemplaire est à conserver à la maison, le second devra nous être rapporté.

N'oubliez pas de nous signaler par écrit tout changement qui interviendrait au cours de l'année scolaire (téléphone, assurance, modalités de sortie après la classe...).

A l'heure actuelle, il nous est impossible de connaître les conditions dans lesquelles la rentrée se déroulera. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que des informations précises nous seront communiquées. Que ce soit à la rentrée de septembre, ou en cours d'année, nous ferons tout notre possible pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions possibles. Je termine cette circulaire en remerciant toutes les personnes (membres OGEC, catéchistes...) qui se mettent au service de l'école, pour le bien des enfants. Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite de belles vacances, sereines et reposantes, et un bel été !

**Pour l'équipe éducative, le directeur
Mathieu Gobin**

